

...Libres propos... Propos libres... Juin 2010

RESTRUCTURATION DES FONCTIONS SUPPORTS : **L'EXODE A DEJA COMMENCE...**

Le 18 mai dernier, **Jean-Pierre LEVAYER** a présenté au Comité d'Entreprise l'état d'avancement des travaux du projet « Performances 2010 » et ses premières conclusions au travers de ses 4 chantiers (distribution, BDR, fonctions supports, métiers).

Le cabinet conseil EXTON a été mandaté pour déterminer l'effectif cible de chaque direction et donc le nombre de salariés devant quitter le Siège pour le réseau commercial (entre 60 et 100 semble-t-il), et ensuite proposer des solutions. Les conclusions d'EXTON ne sont toujours pas connues et la présentation détaillée et obligatoire du projet en Comité d'Entreprise n'a toujours pas eu lieu...

Pourtant, à ce jour, 14 collaborateurs ont déjà quitté les fonctions supports à destination du réseau.

Malgré les dénégations de la Direction, le processus est donc déjà en cours. Les mesures d'accompagnement sont inexistantes et certains collègues se sont retrouvés du jour au lendemain affectés dans une agence sans la moindre formation, après avoir œuvré pendant des années au sein d'une direction du siège ! A la **CFDT**, nous considérons que Jean-Pierre LEVAYER s'affranchit trop souvent et facilement du Droit Social pour faire avancer ses projets à la hussarde.

La CFDT dit STOP !

Dans le cas présent, **les élus CFDT vont demander au Comité d'Entreprise**, lors de la réunion plénière du 29 juin, **de voter la désignation d'un expert indépendant** pour analyser les motivations et les conséquences du chantier Fonctions Supports, et également **demander à la Direction de cesser immédiatement toutes mutations du Siège vers le Réseau** tant que :

- le Comité d'Entreprise n'aura pas été correctement et précisément informé du projet dans son ensemble,
- les négociations au sujet de l'accompagnement des salariés concernés n'auront eu lieu comme s'y est engagé le Président du Directoire lors de la réunion du CE du 24 mars 2010 : *« Le rééquilibrage des fonctions supports et commerciales se fera sur la base du volontariat et sans contrainte, et une consultation des élus se réalisera dans le cadre d'un calendrier précis qui porterait à fin juin ».*

Si malgré notre demande Jean-Pierre LEVAYER continue de procéder à des mutations du Siège vers le réseau au mépris de la législation en vigueur, **nous n'hésiterons pas à mettre ce dossier entre les mains de la juridiction appropriée**. Le président dit ouvertement *« rouler à 150 au lieu de 110 tant qu'il ne se fait pas prendre »*. Qu'il sache que nos radars sont installés au bord des routes de la CELDA et qu'ils le flasheront désormais à chaque excès de vitesse.

Demande d'adhésion à la CFDT CELDA

NOM, Prénom :

Agence ou Service :

Tél :

Adresse mail :

Souhaite adhérer au syndicat CFDT CELDA,
et demande à être contacté par un délégué syndical.

Rappel : la cotisation syndicale ouvre droit à une réduction d'impôt égale à 66% de son montant.

Bulletin à retourner à la section CFDT – Caisse d'Épargne LDA
17 rue des Frères Ponchardier – 42100 St-Etienne

Tél : 04 77 47 72 96 – Fax : 04 77 47 75 48

Mail : cfdt.celda@free.fr

www.cfdt-ecureuil.com

[RESPECTÉS]

